



LES FACTEURS D'IDENTITÉ DU SECTEUR PNL

« LE SECTEUR PNL EST LE LIEU PRIVILÉGIÉ DE L'EXPRESSION DES VALEURS HUMANISTES ET DE L'ACCUEIL DE TOUS LES CITOYENS À TOUTES LES ÉTAPES DE LA VIE ET POUR TOUTES LES PATHOLOGIES, DÉPENDANCES, HANDICAPS ET FRAGILITÉS SOCIALES. »

Le secteur Privé Non Lucratif, et plus particulièrement dans le champ de la santé et du social, se caractérise et s'identifie par son histoire, ses valeurs et l'engagement de ses membres au service de nos concitoyens.

UN MOUVEMENT, UNE DIVERSITÉ D'ACTEURS, UNE APPARTENANCE FONDÉE SUR UNE CONCEPTION DE LA SANTÉ ET DU PRENDRE SOIN

Les établissements Privés Non Lucratifs sont issus des mouvements associatifs laïcs et confessionnels, des fondations, de l'univers mutualiste ou du champ de la protection sociale. Héritier d'actions altruistes, le secteur Privé Non Lucratif est **porteur de l'expression des besoins des usagers** depuis l'origine.

Fort de ses dizaines de milliers de bénévoles et avec près de 200.000 professionnels salariés, le secteur Privé Non Lucratif est partie prenante et s'inscrit pleinement dans l'économie sociale et solidaire dont le poids économique et social est avéré (10 % des emplois avec 700.000 salariés dans la branche). Il est le lieu privilégié de l'expression des valeurs humanistes et de l'accueil de tous les citoyens à toutes les étapes de la vie et pour toutes les pathologies, dépendances, handicaps et fragilités sociales.

25 janvier 2010, révisée le 23 février 2011

La santé est un bien collectif ; cela suppose un vrai choix politique qui ne saurait se limiter à l'assujettissement aux seules lois du marché. C'est ce choix qui définit le secteur Privé Non Lucratif.

UNE HISTOIRE : DE L'AIDE AUX DÉMUNIS À LA CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

L'initiative Privée Non Lucrative fut la première à prendre en compte la souffrance des personnes qu'elle soit physique, psychique, morale ou matérielle, faisant des associations des précurseurs dans le domaine social. Dès la fin du XIX^{ème} siècle, ces institutions Privées Non Lucratives apparaissent avec pour mission de soutenir les moins favorisés. La **loi de 1901** et la **loi de 1908** sur le statut associatif donnent au secteur Privé Non Lucratif une légitimité faite d'une histoire et d'un ancrage dans le paysage sanitaire, médico-social et social. Ainsi, dès le XVII^{ème} siècle, les acteurs de la santé ont **une alternative reconnue entre le « tout Etat » et le « tout marché »**. Les milieux associatifs peuvent alors amplifier leur capacité à détecter et répondre aux besoins des populations fragilisées, à retrouver pour elles le lien social perdu, grâce à la création des réseaux d'établissements, services et organismes non lucratifs, dont nombre sont reconnus d'utilité publique. C'est la naissance officielle du secteur privé non lucratif. Ce secteur s'inscrit dans un cadre altruiste et prône les valeurs de **réciprocité** et de **militantisme**.

Avec la mise en place de l'Etat-Providence, la sphère publique se veut à la pointe de la protection des individus mais, ne pouvant intervenir dans tous les domaines, il partage avec les associations l'exercice de la solidarité. Le secteur Privé Non Lucratif constitue un modèle d'intervention sociale,

représenté dès 1936 par la fédération dénommée à ce jour, Fédération des Etablissements Hospitaliers et d'Aide à la Personne Privés Non Lucratifs (FEHAP). La loi Hôpital, Patients, Santé et Territoires du 21 juillet 2009 crée le statut d'Intérêt Collectif, permettant aux établissements Privés Non Lucratifs, tant sanitaires que médico-sociaux, d'accomplir une ou plusieurs des quatorze missions de service public.

UNE LÉGITIMITÉ FAÇONNÉE PAR L'HISTOIRE

Le secteur Privé Non Lucratif se caractérise par l'initiative citoyenne : lieu de démocratie, il s'appuie sur **un véritable contre-pouvoir** « constructif », une force de proposition vigilante. Acteurs nécessaires et efficaces, les organisations Privées Non Lucratives affirment leur légitimité dans plusieurs dimensions (juridique, sociale et humaniste) développées dans la fiche 1.2 du présent guide. Les valeurs portées par le secteur Privé Non Lucratif méritent une attention à la hauteur de la qualité des actions qu'elles motivent.

UN PORTAGE POLITIQUE UNIQUE

L'action des organismes Privés Non Lucratifs est marquée par un état d'esprit, des valeurs, une ambition, qu'il convient de développer. C'est ce qu'on entend généralement sous les termes de projet associatif ou institutionnel. Formaliser le projet associatif permet d'impulser une dynamique à l'action de l'association, d'inscrire l'action de l'organisation dans la durée et d'assurer une continuité malgré le renouvellement des membres. Il doit être constamment réactualisé pour prendre en compte les nouveaux besoins sociaux et les éventuelles évolutions internes à la structure ou les données de l'environnement. C'est ce fil directeur qui donne sens à l'activité, avec une appropriation par les professionnels et les usagers. Les associations sont composées de différents organes ayant chacun leur champ de compétence défini (Assemblée Générale, Conseil d'Administration). En fonction du statut juridique, les instances peuvent

varier mais les règles de la gouvernance et la gestion désintéressée constituent des éléments communs.

Le projet politique et stratégique, fort de son positionnement sociétal et de son ambition, doit se traduire au sein des activités de la structure.

DES VALEURS PORTÉES ET PARTAGÉES PAR LE SECTEUR PRIVÉ NON LUCRATIF

Les missions d'intérêt général sont le quotidien et l'engagement du secteur Privé Non Lucratif et la liberté de choix, la solidarité et l'accès égal pour tous à un service de santé de qualité sont essentiels. En complément des valeurs développées au sein de la fiche 1.3 qui sous-tendent l'action Privée Non Lucrative, ce secteur se caractérise par une forte capacité d'innovation, malgré un cadre normé et une réglementation contraignante, fidèle à ses origines.

LE MAILLAGE DU SECTEUR

Couvrant les trois champs, sanitaire, médico-social et social, les organisations s'inscrivent au sein de la société avec le souci de mailler au mieux le territoire en fonction des besoins des populations, quel que soit leur âge et dans une vision transversale au service des personnes.

Le secteur Privé Non Lucratif s'identifie comme un secteur et un mouvement porté par une diversité d'acteurs, inscrits dans une histoire, et constituant un modèle d'intervention sociale. Il est fort de sa légitimité et de sa gouvernance unique faite de l'engagement citoyen et bénévole au service d'un projet sociétal tourné vers les plus fragiles. La non-lucrativité constitue une de ses principales caractéristiques, au même titre que le socle des valeurs qui le fédère.

25 janvier 2010, révisée le 23 février 2011